

L'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères (LE) à l'ère du numérique /digital. Plus-value cognitive ou redondance en terme d'innovation didactique ? De quelques éléments de réponse

Nicole KOULAYAN

Professeur des Universités
Université des Antilles, France

A l'ère du numérique ou du digital (utilisés comme synonymes) les enseignants des langues étrangères doivent reconfigurer leurs pratiques pédagogiques en référence à des évolutions majeures de nos modes de fonctionnement sociétaux induits par les technologies de la communication.

Ainsi, une fois de plus ils sont confrontés à de l'innovation technologique que pour la plupart ils ont toujours acceptée depuis l'apparition du manuel en 1815 ; c'est pourquoi depuis un siècle ils auront connu la méthode papier, le gramophone, la radio, l'audio-visuel, le multimédia pour arriver au numérique/digital, autant de défis didactiques offerts par l'innovation du moment, comme celle principalement portée par le web 2.0 et depuis peu par le web 3.0, faisant suite à la précédente concrétisée par le multimédia des années 2000. Cependant que le numérique/digital a provoqué des transformations profondes en imposant, un nouveau paradigme économique et sociétal non réversible de par le succès de sa fusion entre la sphère publique et la sphère privée. C'est cet espace numérique d'un ordre nouveau se trouve à l'origine, comme nous le verrons plus loin, de nouvelles dispositions techno-pédagogiques qui sont actuellement mises en œuvre dans l'enseignement des langues vivantes. En effet, les structures éducatives non seulement ne sont pas hors de ce mouvement, mais se voient fortement encouragées d'en constituer l'un des moteurs essentiels dans des établissements relevant aussi bien du privé que du public avec des exemples des plus intéressants comme celui du programme d'Investissement d'Avenir (P-I-A) ou celui de France Université Numérique (F-U-N)¹.

Le soutien aussi bien financier que structurel assez conséquent de ces programmes par le gouvernement s'explique par la poursuite du processus de mondialisation continuant de faire une large part au numérique au travers de son concept phare de « Société numérisée » dans la lignée du précédent de « société de l'information ».

Ainsi, dans ce monde globalisé, la maîtrise des langues étrangères est largement sollicitée et dynamisée par et pour celles et ceux qui souhaitent réussir une intégration professionnelle intéressante. C'est d'ailleurs pourquoi chaque année les apprenants d'une langue étrangère (LE) sont de plus en plus nombreux aussi bien en présentiel qu'en ligne à inscrire aux MOOCS (massive On Line Classes) offerts gratuitement depuis 2012² et également déclinés aujourd'hui sous leur modèle revu et payant : les SPOC (Small Private On Line Classes) ouverts à un public réduit (30 participants) sélectionnés en amont. Dans le cadre de cette réflexion, nous allons uniquement nous centrer sur l'enseignement /apprentissage des langues étrangères (LE) en lien avec le numérique tel qu'il peut être proposé dans les structures publiques (écoles, lycées, universités) et privées avec les Centres de langues ou Alliances Françaises.

Notre objectif étant de commencer à répondre à la question de savoir si l'utilisation du numérique par les enseignants et les apprenants, induit ou pas, un nouvel apport cognitif ou bien, si n'avons à faire qu'à une redondance de ce qui avait déjà été généré par le multimédia web 1.0. Pour le processus didactique qui nous intéresse, notre cheminement s'appuiera au départ sur la présentation synthétique d'un modèle pragmatique théorique de l'innovation technologique que nous appliquerons à l'enseignement /apprentissage numérisé des LE, afin de mieux en cerner la nature « innovante ». En prenant deux exemples, le premier avec la classe inversée et le deuxième avec le TBI, outil hautement emblématique du numérique. Pourquoi ces deux exemples ?

¹ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30098/strategie-numerique-pour-l-enseignement-superieur.html>

² <http://www.latribune.fr/blogs/mooc-and-co/20140625trib000836949/mesurer-le-succes-d-un-mooc-mission-impossible-.html>, Mathieu 25/06/2014

La classe inversée n'est possible qu'avec l'aide du numérique tel qu'il est aujourd'hui accessible aussi bien dans l'espace éducatif que privé, en ce qui concerne les cours de LE, la classe inversée est choisie par les enseignants des collèges, lycées et quelques établissements de l'enseignement supérieur. Pour le TBI, différents rapports, évaluations, etc. (cf. quelques exemples dans la sitographie) montrent qu'il s'est imposé comme un support très performant pour des publics divers jeunes et adultes confondus. Notons cependant, que pour des enfants âgés de 4 à 8 ans si le TBI peut être présent dans certains établissements, par contre pour la classe inversée elle reste difficile à mettre en place en raison des activités impliquées devant s'exercer chez soi en ligne, en lien avec un travail collectif de recherche, de mise en forme de documents, etc.

En dernière partie de cette réflexion, en référence avec ce qui aura précédé, nous comparerons le web 1.0 et le web 2.0 afin de voir si une plus-value cognitive s'est produite en faveur de ce dernier ou bien s'il ne s'agit que d'une simple redondance par rapport à celle que nous avons dégagée pour le web 1.0 lors de travaux précédents (Koulayan, 1998). Le concept d'innovation technologique est si largement ouvert à la réflexion qu'il ne cesse de s'enrichir de réflexions diverses surtout en ce 21^{es}, largement dévolu à la technologie du numérique à tous les niveaux tant professionnel qu'éducatif, sociétal, santé, transport et autre. En nous interrogeant sur son rapport avec l'enseignement numérisé ou digital des LE, nous avons choisi de nous appuyer sur une analyse de l'innovation centrée sur les pratiques des usagers, car nous pensons qu'elle correspond bien au processus qui nous intéresse, puisque les apprenants d'une LE sont intrinsèquement sollicités à ce niveau, nous dirons pourquoi un peu plus loin.

Ce type d'analyse a déjà été exploré, notamment par Serge Agostinelli dans son chapitre consacré aux Pacalabs (à paraître) avec un focus des plus intéressants sur le couple « innovation et usage » pour lequel il propose un modèle pragmatique que nous avons retenu pour les raisons qui suivent. Ce couple s'ajuste très bien à l'objet « langue vivante » qui comme nous l'avons souligné dans notre introduction a toujours su s'approprier les usages technologiques innovants. Que la langue ciblée par l'apprentissage soit la langue première (maternelle) ou bien une langue seconde (étrangère), par nature toute langue vivante est porteuse d'innovation.

En effet, même si au départ son appropriation ne peut être qu'individuelle (personne ne peut entendre et articuler à notre place) celle-ci demeure complètement tributaire de l'usage collectif. Car l'inné ne suffit pas à faire d'un être humain un locuteur, c'est l'acquis par le va et vient de la communication à minima entre deux êtres humains, qui permet d'apprendre à réaliser des énoncés et non plus de ne faire que du bruit. Ainsi, la langue reste toujours obligatoirement tributaire et rivée à son partage, donc à son usage collectif sous peine de mourir faute de locuteurs.

Nous allons voir que les caractéristiques de l'innovation technologique telles qu'Agostinelli (à paraître, p.4) les analyse, sont en résonance avec ce que nous venons de mettre en avant quant au processus d'acquisition d'une langue vivante aussi bien dans un environnement naturel que numérisé. Pour lui l'innovation technologique « doit être ouverte, pluridisciplinaire et centrée vers l'utilisateur car elle prend autant naissance dans les pratiques des usagers et des acteurs de la société que dans les laboratoires des centres de recherches publics ou industriels... etquand la recherche s'intéresse à l'innovation par l'usage cela revient à étudier les réponses individuelles aux propositions d'actions inscrites dans les technologies, même s'il va de soi que l'on peut avoir des usages partagés ». Ici nous retrouvons bien le corollaire de ce que nous avons présenté supra lors de l'apprentissage d'une langue vivante, avec cependant une montée en puissance lorsque l'apprentissage d'une langue 2 se fait dans un environnement numérisé.

Puisqu'en tout en premier lieu il faut pratiquer donc « produire des énoncés » ce qui veut dire échanger avec une autre personne afin de pouvoir progresser dans ses compétences en expression et compréhension. De plus, le faire dans un contexte numérisé ajoute un autre usage nécessaire : celui du technologique en fonction de ce qu'il offre aussi bien comme outils avec internet, tablette, ordinateur, etc. que comme environnements avec les réseaux sociaux, les blogs etc., ce qui nécessite donc une double compétence la part de l'apprenant à la fois linguistique et technologique.

En continuant l'observation du modèle d'Agostinelli, nous notons que son cadre général relève de l'expérimentation qu'il situe précisément dans l'articulation entre le « faire » et le « penser ». Ce cadre s'affichant comme l'expression d'un contexte d'action qui participe également à la mise en forme de ce contexte, en d'autres termes tout se passe comme si les usages pressentis trouvaient leurs sources et leur

réalisation dans un même processus, s'auto-construisant grâce au va et vient constant entre le « faire » et le « penser ».

Autrement dit : je pense et je fais, mais parce que je fais je pense encore mieux que si je ne faisais pas. Or, aussi bien dans l'enseignement « naturel » des langues (c'est-à-dire celui produit par immersion dans le groupe familial) que dans une classe, qu'elles soient maternelles ou étrangères nous sommes toujours dans ce contexte d'action qui implique forcément l'usage du « faire » sous-tendu au préalable par le « penser » puisque la toute première compétence en action pour l'acquisition d'un système linguistique quel qu'il soit, demeure : la compréhension mentale qui n'est possible que grâce à l'intégration intellectuelle des unités linguistiques entendues avant toute expression orale comme c'est le cas pour les bébés. En résumé : apprendre une langue c'est d'abord la penser puis faire avec elle des actes de communication réussis, c'est-à-dire compris par son interlocuteur. L'usage revient à utiliser ce code linguistique de façon répétée car sans ce « faire » la langue en question redevient « non vivante » car non portée par une communication réussie.

Dans la partie « penser » pour un locuteur non bilingue équilibré (ayant appris la langue 1 et 2 en même temps) qui apprend une LE, s'ajoute une autre activité celle de traduire d'abord en L1 ce que je veux dire en L2 donc « faire doublement » avant de dire.

De plus dans ce « dit » je peux aussi innover en permanence par le choix de mes mots, de mes tournures grammaticales, de ma façon de prononcer, l'essentiel étant qu'in fine je sois compris par mon interlocuteur. Ainsi la communication linguistique orale est l'espace générant le plus d'innovations en direct grâce à l'usage, puisque sans lui personne ne parvient à être un locuteur ; voilà pourquoi le couple « innovation/usage » demeure si interpellant.

Poursuivant sa réflexion, Agostinelli (ibid) précise également que l'innovation technologique est le résultat d'interactions produites par différentes composantes que nous avons listé au nombre de cinq : les acteurs de l'innovation, la médiation des connaissances scientifiques, les pratiques professionnelles, les intentions des commanditaires et les besoins des usagers. En pratique c'est l'interaction entre ces composantes qui permet d'aboutir à un changement, donc à quelque chose de nouveau.

Nous avons transposé ce modèle pragmatique sur l'enseignement numérisé des LE et voici ce que l'on peut en retenir. Avec des enseignants très créatifs « les acteurs de l'innovation » deviennent les outils du numérique à savoir le web 2.0, le GSM, les ordinateurs portable, le TBI, les tablettes etc.

Pour « la médiation des connaissances scientifiques » elle est assurée majoritairement par les enseignants et quelquefois par les apprenants (s'ils sont allés vivre à un moment donné dans le pays de la langue cible, ils apportent ainsi un « plus » dans le cours de par cette expérience authentique ou bien de par leurs relations avec un natif comme dans le cas des programmes Pen-Pal ou Tandem). Alors que « les pratiques professionnelles » reviennent évidemment à l'enseignant qui sait « comment faire apprendre » puisque c'est sa spécialité professionnelle. Cependant que pour « les intentions des commanditaires » dans le cas présent ceux-ci peuvent être (pour partie) soit des émanations institutionnelles comme pour les curricula, ou le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), soit les auteurs ou les éditeurs des méthodes de langue, etc.

Enfin pour « les besoins des usagers », il s'agit des apprenants qui veulent commencer à apprendre une L2 ou bien en améliorer leur niveau linguistique. Ainsi grâce à l'interaction des cinq composantes listées supra, avec l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères (LE) dans un environnement numérisé/digital, nous constatons que sommes bien dans de l'innovation technologique. D'autant plus qu'en didactique des LE, avec le web 3.0 nous avons deux processus d'innovation qui se côtoient : celui permanent intrinsèque à la langue et celui extérieur, occasionnel offert par le numérique. Pour exemple d'un contact très réussi entre les deux aboutissant à une superbe créativité linguistique émanant d'une activité sociale devenue permanente celle de poster des millions de sms chaque jour grâce à l'utilisation de nouveaux codes écrits partagés par des centaines de milliers d'usagers³, dans ce cas : l'innovation technologique structure l'émergence de nouveaux modes de vie et les usages quotidiens de la technique orientent l'ensemble des activités sociales » (Agostinelli et all., 2014)

³ selon Planetoscopestatistiques.com 6 100 milliards de sms ont été expédiés en 2015

Nous voici arrivés au second volet de notre réflexion concernant en didactique des LE la question des valeurs ajoutées induites par l'innovation du numérique/digital. Nous l'abordons par un rapide récapitulatif de ce qui est marquant du pendant et de l'après web 1.0. Durant la période 90-2000, la connexion à internet était loin d'être puissante, efficace et peu chère, à cette époque en général pour les cours de langues l'utilisation d'internet se résumait à 2h par semaine dans des espaces dédiés au multimédia. C'est pourquoi le plus répandu demeurait le blended-learning, c'est-à-dire un enseignement mixte ou hybride liant à la fois des modalités traditionnelles d'enseignement à l'emploi de sites sur le web 1.0 eux-mêmes associés à des cédéroms de méthodes de langues.

A partir de 2007/2008, les nouveaux terminaux pour aller sur le web, permettent de migrer du web 1.0 au web 2.0, ce dernier va grandement associer les réseaux sociaux, les blogs les sites et autres à des outils de connexion et consultation de plus en plus performants en rapidité, puissance, ergonomie et finance, car de moins en moins chers. C'est pourquoi les tablettes, smartphones, petits ordinateurs portables ultra légers connectables par blue-tooth à un réseau wifi, ont pu commencer à s'implanter dans tous les établissements en même temps que dans les foyers. Tant et si bien qu'aujourd'hui pour la première fois dans l'histoire de l'enseignement des langues étrangères (et autres) particulièrement pour les pays riches, il s'avère que l'enseignant dans sa salle de classe n'est plus l'unique détenteur de l'outil technologique le plus récent du moment, comme ce fut le cas dans le passé avec l'audio-visuel ou le multimédia. Cette situation se révèle inédite : l'élève est beaucoup plus et souvent mieux équipé technologiquement parlant que son école ou lycée, avec toutefois une exception pour le TBI numérique qui reste vu sa taille et son coût l'apanage des établissements dotés d'un budget conséquent. En conséquence les jeunes apprenants de LE, à savoir les 12-25 ans peuvent de manière générale pour beaucoup d'entre eux, être plus performants dans leur utilisation des outils numériques /digitaux que leurs enseignants, ces derniers ayant été baptisés en 2001 par Marc Prensky les « digital natives » ou « natifs du numériques ».

Effectivement leur privilège est « d'être nés » avec le web 2.0, le GSM (Global System for Mobile) l'ordinateur portable, les réseaux sociaux comme Face-book, Tweeter, etc., ce qui leur confère une aisance que leurs aînés : les « immigrants du numérique », ont dû s'approprier et continuent de le faire par le biais de formations ciblées. Etant donné que ces natifs numériques les utilisent « naturellement », il en résulte que l'enseignant doit adapter son design pédagogique à leur profil sous peine de grandement les ennuyer.

Nous avons donc ici un « nouveau » d'ordre pluriel car relevant à la fois du sociologique (tranche d'âge, classe sociale, etc.), du technologique avec une connexion des outils disponibles 24h sur 24h et du didactique qui fait du cours « traditionnel » avec 100 % d'utilisation du tableau craie ou feutre, une situation de plus en plus rare (du moins dans les pays riches). En matière d'équipement structurels il s'est traduit dans les établissements par des points wifi gratuits, des TBI et espaces numériques dédiés aux langues souvent ouverts en permanence. Aujourd'hui dans une classe de LE par rapport au multimédia, pour l'enseignement la question centrale ne concerne plus l'appropriation des outils numériques (sauf encore pour le TBI dernière version) mais de savoir comment en retirer le plus de valeur ajoutée d'un point de vue cognitif, aussi bien du côté de l'enseignement que de l'apprentissage.

A l'époque du multimédia, nous avons travaillé sur les plus-values cognitives induites par cet environnement et notre terrain de recherche s'exerçait sur des établissements éducatifs ou culturels (Centres culturels français, alliances Française à l'étranger,) offrant aux apprenants des PC connectés à internet, dotés d'un lecteur de cédéroms. Ce lecteur était important car il permettait d'utiliser les cédéroms (non encore hybrides) d'apprentissage d'une langue (Koulayan, 1998). Par rapport à l'enseignement du français langue étrangère dit « traditionnel » c'est-à-dire avec un manuel papier et un tableau craie ou feutre, nous avons relevé une série de plus-values cognitives caractérisées par une autonomie ipso-facto pour l'apprenant, un usage technologique innovant pour l'apprenant et l'enseignant, une auto-réflexion sur les procédures didactico-pédagogiques en jeu de la part de l'apprenant et enfin celle qui était la plus importante pour l'époque de nouveau : l'interactivité entre l'apprenant et la machine et/ou avec un pair.

Ces plus-values bénéficiaient toutes à l'apprenant excepté pour l'interactivité car l'enseignant en était soit exclu quand il s'agissait d'une autodidaxie sur la base d'un cédérom ou d'un site, soit qu'il n'assurait dans l'espace multimédia que la formation de son public pour l'utilisation de l'ordinateur, du lecteur de cédérom, du comment aller sur le net, pour accéder aux ressources documentaires visées, etc. En nous référant à ces constats, aujourd'hui, avec le numérique Web 2.0 qu'est-ce que nous pouvons dire en matière de valeur ajoutée ?

Nous l'avons déjà évoqué il a permis grâce aux nouveaux outils digitaux /numériques très ergonomiques et devenant de plus en plus abordables (smarthphones, ipads, tablettes, PC portables) et aux connexions internet illimitée (wifi ,G3, blue-tooth) gratuits etc. de casser la sédentarisation liée au laboratoire multimédia et à la classe, pour entrer dans celle du « mobile » ou nomadisme digital/numérique. Ainsi le mobile learning offre la possibilité de suivre une formation adaptée à ses propres outils électroniques de communication connectés qui sont généralement capables de lire la plupart des supports exploités par le e-learning comme les textes, les vidéos, le son, les images de la reconnaissance graphique/gestuelle ou bien la synthèse vocale (qui leur donne la possibilité d'effectuer des exercices d'entraînement phonétiques accessibles à tout moment et en tout lieu), de développer de nouvelles activités grâce aux fonctionnalités proposées : photos, films, mails, medias sociaux, etc.

Donc contrairement à l'époque précédente, la formation se fait grâce à des outils qui sont complètement familiers aux apprenants, de plus aujourd'hui ils peuvent bénéficier d'une formation aussi bien en présentiel, qu'à distance, synchrone ou asynchrone mais également avec tous les types de technique possibles : expositive, participative, auto-réactive, tutorée. C'est ce « nouveau » qu'actuellement les cours de LE numérisés offrent à leurs apprenants qui apprécient d'être pour partie de réels acteurs de leur apprentissage notamment dans des pratiques didactiques comme la « classe inversée », les programmes « Tandem et Pen-Palls » et enfin quand ils sont en classe avec un TBI numérique qui comme nous allons le voir, leur apporte un « plus » à tous les niveaux. Nous voici arrivés dans la partie illustrative de notre réflexion qui va porter sur deux exemples concrets d'utilisation de l'environnement numérique actuel pour un cours de LE : le premier relève d'une démarche pédagogique spécifique celle de la « Classe inversée » et le deuxième se porte sur un outil déjà cité très emblématique du 2ème millénaire et de la numérisation croissante du monde éducatif : le TBI numérique.

La classe inversée est une possibilité de choix didactique que l'on retrouve dans tous les niveaux d'enseignement primaire, secondaire, supérieur, public et privé, souvent pratiquée pour un cours de LE, car depuis plusieurs années grâce aux cahiers de textes électroniques à l'ENT, aux Padlets, aux blogs pédagogiques l'externalisation est plus facile tout en palliant un agenda papier défectueux ou une absence, ils permettent de créer un lien privilégié constant entre l'enseignant et l'apprenant et entre des groupes d'apprenants.

L'enseignant va repenser ses choix pédagogiques stratégiques pour donner à lire, regarder, écouter à l'extérieur de la classe une partie de ce qui se faisait en présentiel. Ce qui permet aux apprentissages de bénéficier d'un temps flexible tout en redonnant un vrai sens à la présence en cours puisque l'apprenant n'y arrive plus en béotien, étant donné qu'auparavant il aura travaillé chez lui, dans la salle de permanence, au CDI. En classe il pourra alors s'exprimer sur ce travail, confronter ses idées aux autres et ainsi s'exposer réellement à la langue cible par les échanges avec ses camarades.

Suite à ces expériences comme par exemple celle conduite pour une classe inversée en espagnol durant deux années en 2013/14-2014/15 au Lycée Technique et Technologique Édouard Branly de Châtellerauld⁴, pour des élèves de seconde, 1ère et terminale, les constats sont les suivants : le travail asynchrone sécurise l'apprenant, "nourrit" le travail en présentiel et favorise les apprentissages car le temps n'est plus le même, il est moins court puisqu'uniquement consacré à l'expression de ce qui a été fait en dehors de la classe, donc le manque d'idée n'a pas plus lieu d'être car on a eu tout son temps pour y réfléchir bien à l'avance. Pour les enseignants de ces classes d'espagnol ce constat se révèle très positif: « On constate chez l'apprenant un « mieux être » progressivement quantifiable, une meilleure attention en classe, un désir de participer, de s'investir et de s'impliquer, une réelle motivation, prémices d'une amélioration quantitative de la moyenne. L'ambiance de la classe est plus décontractée et certains élèves en grande difficulté dans d'autres matières reprennent espoir, se sentent valorisés et encouragés... Vos objectifs en tant qu'enseignant sont atteints.

Apprendre n'est pas synonyme d'accumulation de connaissances mais de la construction individuelle des savoirs. L'apprenant ne reçoit pas les informations, mais il va les chercher lui-même en mettant en place des stratégies individuelles d'apprentissage. Il développe alors une attitude plus responsable tout en travaillant à son rythme et à son niveau de connaissance ». Ce sont donc ces plus-values que le multimédia

⁴ <http://www.lyceebnanly.fr/spip.php?article349>

ne pouvait pas offrir en son temps, en termes de pareilles possibilités et résultats côté apprenants. Penchons-nous maintenant sur notre 2eme exemple, celui de l'outil TBI numérique.

Sa particularité est d'être, comme souligné plus haut, encore à ce jour le seul outil de communication numérique à ne pas être entré dans l'espace privé et pour lequel l'enseignant reste seul détenteur de sa manipulation. Il est également utilisable en petite section ; c'est pourquoi on le retrouve dans beaucoup d'établissements. Cet outil est capable de mémoriser du texte, des photos, des images animées et inanimées, des schémas, des vidéos, de la musique. Sa grande caractéristique en terme de valeur ajoutée est de se présenter comme le cadre pour deux fonctionnalités différentes pouvant se produire simultanément celle qui sert de tableau (au sens traditionnel) sur lequel l'enseignant ou l'apprenant écrivent et celle de l'écran numérique support de l'information et de l'interaction d'ordre communicatif issue en direct du net. De par l'ensemble de ces fonctionnalités le TBI se présente comme un outil pédagogique des plus performant. C'est pourquoi beaucoup d'écoles de langue s'en sont équipées comme par exemple toutes les Alliances françaises de Chine (depuis 2010) ou le French Institute Alliance Française de New York grâce auquel dès 2008 le français a pu devenir une « langue branchée »⁵ bousculant ainsi les représentations stéréotypées du français perçue comme langue « classique » ou de « luxe ». Pourquoi un tel succès en particulier pour les cours de langue ?

Nous nous appuyons sur les conclusions des rapports de 2009 et 2010 de Drechsler Michèle Mal Lee et Betcher Chris portant sur le TBI comme outil de médiation cognitive. De manière générale les avantages relevés sont nombreux entre une mémorisation facilitée, la possibilité de revenir sur une erreur permettant à l'apprenant de mieux voir le chemin qu'il parcourt pour arriver à ce qui est « correct » (ce qui lui plaît et l'intéresse grandement) jusqu'au partage en direct avec ses pairs. Ainsi son savoir est discuté, élargi, consolidé, etc., ce qui le conduit à une prise de parole encouragée et libre pour parvenir à un travail collectif de synthèse, donc il ne se sent plus seul dans ses efforts pour apprendre.

De plus, le temps passé avec des supports médiatiques riches et variées à disposition et en direct est plus long, il en ressort une attention des élèves beaucoup mieux captée qu'avec le manuel ou de simples images. En définitive, pour les LE et autres disciplines le TBI numérique grâce à son interactivité se révèle un bon outil pour une médiation cognitive réussie en impliquant du côté des enseignant une re-visite du concept « apprendre » car ici les apprenants doivent en direct comprendre et montrer qu'ils peuvent agir (notre « penser » et « faire ») grâce à l'aide de l'enseignant qui devient la personne ressource pour guider, expliquer et préciser ; ce dernier n'étant plus le seul détenteur de l'information puisque le TBI le fait à sa place.

Dans ce sens cet outil lui offre une aide précieuse dans sa démarche pédagogique et répond bien aux souhaits de l'UNESCO qui en matière d'éducation pour le 21es tablait sur une évolution du métier d'enseignant en ces termes : « celui-ci sera de plus en plus appelé à établir une relation nouvelle avec l'apprenant, passer du rôle soliste à celui d'accompagnateur, devient désormais non plus tant celui qui dispense les connaissances que celui qui aide ses élèves à les trouver, à organiser et à gérer le savoir »⁶.

Pour finir ce balayage rapide sur la plus-value innovante du numérique pour l'enseignement des LE, nous revenons sur une des interactions du modèle sur l'innovation technologique proposée par Agostinelli (voir supra), il s'agit de la 4eme : « L'intention des commanditaires » pour laquelle dans le cadre de l'enseignement numérisé des LE, elle impliquait entre autres les éditeurs des méthodes. Ceux qui nous intéressent sont ceux du Français Langue Etrangère (FLE).

En janvier 2015, lors du colloque international des Alliances françaises sur « L'offre numérique en FLE : innovations et tendances »⁷, les 4 grandes maisons d'édition françaises étaient présentes : Didier, Maison des Langues, Hachette et CLE international ainsi que les Presses Universitaires de Grenoble. De ce qui s'est échangé au cours des débats en matière de plus-value du numérique /digital nous avons retenu les points suivants :

- le numérique permet de personnaliser l'apprentissage

⁵ Claire Bourgeois, FdLM, n° 355, 2008

⁶ www.unesco.org/bpi/fre/unescopresse/96-62f.htm

⁷ <http://www.lecefedufle.fr>

- il facilite la communication entre l'enseignant et l'apprenant
- c'est un apprentissage collaboratif : sorti de la classe l'apprenant continue son apprentissage
- le numérique développe la créativité et beaucoup d'initiatives de la part de l'apprenant
- l'apprenant est plus autonome

En termes d'interrogation et de constat plus ou moins négatifs :

- un apprenant est un consommateur qui a des attentes de qualité. Pour l'attirer il faut avoir des arguments
- si les enseignants veulent intégrer le numérique, il faudra qu'ils partagent et il n'y a pas toujours une culture de mutualisation chez eux

Ainsi seuls les apprenants seraient collaboratifs entre eux et avec leur enseignant. Tandis que les enseignants ne le seraient pas ou très peu de pair à pair. Pour finir, une remarque très intéressante du colloque qui pourrait conclure tout en synthétisant une partie de notre réflexion : « *Il faut qu'un directeur pédagogique se demande : « concernant le numérique où ai-je envie de fixer la barre ? »* »

En effet, selon les contextes la barre peut varier, cela va dépendre de la formation des enseignants, de l'équipement que leur établissement met à leur disposition, de leur public, etc. Mais d'ores et déjà on voit que le digital / numérique a impulsé un changement dans la mission d'enseigner, et que grâce à lui d'après ce que nous en avons vu, les plus-values sont réelles par rapport au multimédia cependant que ce ne sont pas les mêmes pour l'enseignant et l'apprenant.

Pour l'enseignant le numérique a libéré du temps dans son horaire de cours mais au préalable il doit du moins encore, pour ces générations-ci, être formé à l'utilisation du numérique pédagogique.

Pour les apprenants les plus-values sont bien plus conséquentes à plusieurs niveaux dont la première est que cet environnement leur est tellement familier qu'ils arrivent à ne plus s'en passer, donc de le retrouver à l'école ou l'université ne peut être que sécurisant et encourageant, ce qui se retrouve positivement dans leurs performances orales et dans leurs résultats.

Si auparavant avec le Web 1.0, la valeur ajoutée majeure avait été l'interactivité⁸, aujourd'hui cette dernière pour une même séance sur le net s'est enrichie de ce phénomène de partage de production de supports, ainsi que de la possible multiplication des participants.

De plus dans les années 90-2000, elle était ponctuelle et rivée au lieu où se trouvait l'ordinateur connecté, nous étions loin d'un partage équilibré, collaboratif, nomade et gratuit tel que la réalité digitale d'aujourd'hui le permet.

Nous sommes donc avec le numérique au-delà d'une redondance de l'innovation didactique d'avec le multimédia particulièrement pour l'enseignement des LE auquel il a permis de bénéficier d'une contextualisation authentique de par notamment la relation en direct avec les locuteurs natifs de la langue cible. Même si celle-ci ne remplacera pas l'immersion réelle : celle de se rendre dans le pays visé, néanmoins elle prépare efficacement une approche linguistique et interculturelle réussie qui - comme nous l'avons vu- profite pleinement à l'apprenant et redéfinit jour après jour l'enseignement d'une LE. Nous pensons que le digital/numérique va continuer de livrer ses plus-values en raison du fait que pour le moment le Web 3.0 qui ne tardera pas à se poser en successeur du Web 2.0 n'a pas encore expérimenté toutes ses possibilités en matière de didactique.

Mais sans doute que cela ne saurait tarder.

BIBLIOGRAPHIE

Agostinelli, S. (A paraître) *Innovation technologique au croisement des modèles et des pratiques.*

Agostinelli, S., Metge, M., Lombardo, E., Ouvrard, M., & Arvanitakis, S. (2014). Design de recherche et innovation technologique (2015). I. Tomé, (ed.) *EUTIC 2014 : Le rôle des TIC dans le design des processus*

⁸ cf Koulayan, N, 1998

informationnels et cognitifs, (pp. 683-692). Centro de Investigação para Tecnologias Interactivas, Lisbonne, Portugal

Bourgeois, C. Le tableau blanc interactif, la révolution en classe de langue, *Le Français dans le Monde*, n°355, 2008

Dreschel, M. Le TBI, véritable outil pour une médiation cognitive en maternelle in http://groupes-premier-degre-36.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/groupes-premier-degre-36/IMG/pdf/Le_TBI.pdf, Juin 2010

Koulayan, N. E-Learning de la formation professionnelle à distance des enseignants :enjeux, limites et perspectives. *Cahiers de l'Université technologique de Cancun*, Mexique, 2014

Koulayan, N. Cyberspace et dialogue des langues-cultures dans la mondialisation. Pourquoi et comment le réussir ? » in *Revue en ligne ISDM (Informations, Savoirs, Décisions & Médiations)* n°37, http://isd.m.univ-tln.fr/articles/num_encours.htm, février 2009

Koulayan, N. Francophonie en méditerranée, Multimédia et didactique du FLE/FLS , Nouveaux médias et Francophonie, in *Collection Diversité linguistique et Société* dirigée par Raymond Renard, éditions du CIPA Mons, Belgique,2005, 345p

Koulayan, N. Les TICE ou des nouveaux outils entre technique et transmission des savoirs , in *Cahiers Interdisciplinaires des Sciences du Langage*, n° 16, Université Toulouse-le Mirail, 2002

Koulayan, N. *J'enseigne le français langue étrangère avec le multimédia ! Quelles en sont les premières valeurs ajoutées ?* Institut francophone des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Formation (INTIF) <http://cifad.francophonie.org>, 1998

Mal, L., Betche, C. *The interactive whiteboard revolution. Teaching with IWBs*. A C E R Press, 2009

Premsky Marc les « digital natives » ou « natifs du numérique » in the *Horizon*, MCB University Press, Vol. 9 No. 5, Octobre 2001

SITOGRAPHIE CONSULTÉE EN SEPTEMBRE 2015

https://edutice.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/134904/filename/Cardon_IUR2006.pdf

www.unesco.org/bpi/fre/unescopresse/96-62f.htm

http://media.education.gouv.fr/file/Racine/29/5/2009-100_enseignement_langues_140295.pdf, espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/lang/fr/pid/5165

www.ludovia.com/2013/.../integrer-le-tbi-dans-lenseignement-des-langues

cuef.u-grenoble3.fr > ... > Stages intensifs d'été

www2.cslaval.qc.ca > Accueil du site > Formations > TNI

<http://www.lyceebnanly.fr/spip.php?article349> Vous avez dit « classes inversées » ? par Michelle Fy

